



du Dimanche 02/09/2018 (17h) au

Samedi 08/09/2018 (11h)

Semaine Fédérale de SIMULTANÉS

Batz-sur-Mer Loire-Atlantique

Soleil Vacances Résidence Club les Salines

37 rue du Croisic 44740 BATZ-SUR-MER

Situé sur la pointe de la Bretagne Sud, sur la presqu'île de Guérande, entre **La Baule** et **Le Croisic**, **Batz-sur-Mer** offre un cadre de vie privilégié. Découvrez toutes les richesses des environs, les plages de sable fin, la **Côte Sauvage**, les **Marais Salants**, la **Ville fortifiée de Guérande** ... Le matin éveillez-vous au rythme de la nature, respirez l'air pur et profitez de la douceur du climat marin avant de vous jeter à l'eau dans la piscine chauffée.

Prix du séjour en TOUT INCLUS du 2 septembre 17 h au 8 septembre 11h : **430 € par personne, supplément single : 180 €**

Le tarif comprend: le logement, la pension complète sous forme de brunch, buffet, vin et boissons compris, la taxe de séjour.

A régler sur place SCRABBLE : 3€ par partie . Forfait 15 parties : 40 €

Horaires des parties : 14h – 16h30 - 20h30

Renseignements et inscriptions AVANT LE 31 JUILLET 2018

Marie-Claire PERY Tél : 06 14 48 79 53 ou 02 40 24 30 31 E-mail: mcbp@sfr.fr

Attention à l'inscription : chèque de 150 € par personne établi au nom de Soleil Vacances résidence Club les Salines à joindre au bulletin d'inscription.

À envoyer à : **Marie-Claire Péry**, 45 avenue de Mésoré 44500 La Baule

Le solde est à régler un mois avant le début du séjour à la même adresse

à l'ordre de Comité de scrabble des Pays de la Loire.



BULLETIN D ' INSCRIPTION (1 bulletin par personne)

du 2 au 8 septembre 2018

Résidence Club Les Salines BATZ-SUR-MER

NOM et PRÉNOM :

ADRESSE :

Tél :**E-MAIL**.....**@**.....

n° licence : **Club :**

Logement souhaité (selon disponibilité) :

- single** avec supplément 180 €
- 1 chambre (2 lits) / cuisine et salon / terrasse 430 € /personne**
- 2 chambres/2 salles de bain /cuisine et salon en commun/terrasse
430 € /personne**

assurance annulation facultative : 20 €

forfait scrabble 15 parties : 40 €

NOM DE LA 2° PERSONNE partageant le logement :

Acompte de 150 € par personne , solde à régler 1 mois avant le début du séjour à la même adresse (solde séjour + éventuellement assurance et forfait scrabble) à l'ordre du comité de scrabble Pays de la Loire .

La gare la plus proche est celle du Croisic , possibilité d'assurer le transfert de la gare à la Résidence les Salines .

Inscriptions avant le 31 juillet 2018 accompagnées du règlement.

Comité de scrabble des Pays de la Loire : scrabblecomited@gmail.com